



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 01/08/2023
Reçu en préfecture le 01/08/2023
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20230724-D_2023_7_15B-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_7_15

L'an deux mille vingt trois, le lundi 24 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 18 Juillet 2023

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

Objet : Saisine de la commune de Chambonas pour la mise en compatibilité du PLU de Chambonas pour le projet de la nouvelle Zone d'Activité

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DOLADILLE Monique, Madame LASSALAZ Françoise, Madame RAYNARD Christiane

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Le Vice-président expose que l'enquête publique étant terminée, il conviendrait d'autoriser le Président à saisir la commune de Chambonas pour approuver la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du document d'urbanisme de la commune de Chambonas sur cette zone.

En effet, ce projet de DPEMC, préalable au dépôt de Permis de Construire, a fait l'objet d'une très large concertation avec les PPA, avec le public (concertation, réunion publique) ainsi qu'au travers de la récente enquête publique. Un nombre important de modifications ont été apportées afin de rendre le projet plus vertueux.

Il propose donc de franchir la dernière étape préalable en autorisant le Président à solliciter l'approbation de la commune de Chambonas.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, AUTORISE le Président à saisir la commune de Chambonas en vue qu'elle approuve la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du document d'urbanisme en vue de créer une zone d'activité sur le secteur Balagère,

AUTORISE le Président à engager toute démarche et signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 01/08/2023

Reçu en préfecture le 01/08/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230724-D_2023_7_15B-DE



Emis le 24/07/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le